



Payer la pension alimentaire et mourrir de faim!!!

Par **dounia**, le **04/05/2008** à **12:18**

bonjour

mon conjoint a un fils d'un précédent mariage.

de ce mariage il ne lui reste que des dettes

madame était gérante d'un commerce

au lendemain de leur séparation madame s'est barré en laissant les dettes de ce commerce

aujourd'hui c'est mon homme qui paye (elle s'est arrangé pour se déclarer insolvable!!!)

sans compter qu'elle a demandé une pension de 400e/mois

mon homme payait sa pension et ses dettes et a finit par être endetté lui même(impayé d'impôts, loyer et j'en passe)

aujourd'hui avec un salaire de 2000e il vient de demander une baisse de la pension alimentaire, madame a fait appel et résultat mon homme doit continuer à payer 400e..

voici le détail

salaire 2000e

dettes madame 500

pension 400e

impôt 320e

loyer 620e

sans compter les charges, 40e/mois, téléphone 50e et j'en passe)

frais carburant trajet pour son travail 250euros/mois

c'est moi qui l'aide financièrement, nous ne profitons de rien du tout!! madame travail au noir et touche les assedics 900eurs!!

trouver vous cela normal, et ou peut on nous retourner, association...